



## Métiers

## Conseiller agricole, un métier polyvalent qui s'adapte à son temps

“ La profession de conseiller agricole, quelles que soient ses spécificités, a connu de véritables évolutions ces dix dernières années. L'arrivée de pratiques agricoles alternatives, l'impact du changement climatique dans les fermes, l'utilisation d'outils numériques modernes pour communiquer ont pour certains changé leur manière d'accompagner les agriculteurs. Témoignages. ”

Le monde agricole, il y travaille depuis maintenant une trentaine d'années. Avant d'être embauché en tant que conseiller à la chambre d'agriculture du Rhône, Dominique Berry a été pendant quinze ans chargé d'expérimentation à la Serail, station d'expérimentation spécialisée en cultures légumières. « J'ai intégré la chambre d'agriculture du Rhône pour accompagner les adhérents bio du bureau technique des maraîchers (BTM). L'arrivée de la bio, mais aussi de toutes les nouvelles techniques dites alternatives, m'a demandé d'adopter un nouveau regard sur l'agriculture. Je me suis vite rendu compte que ce retour général à l'agronomie nous permettait de transférer ces nouvelles techniques aussi au bénéfice du public conventionnel », explique le technicien en maraîchage biologique.



Dominique Berry, technicien en maraîchage biologique à la chambre d'agriculture du Rhône.

demandant d'aller vers une approche plus systémique dans nos conseils », précise-t-il. Ce qu'il a aussi constaté ces dernières années, c'est une part croissante d'administration dans son quotidien. « On nous demande d'avoir une trace du conseil que l'on donne. Il faut, entre autres, qu'on cite le produit conseillé, qu'on précise qu'il n'y a pas d'autres choix... Toutes ces informations sont renseignées sur des fiches que l'on a obligation de remplir et qui sont archivées. C'est une démarche qui n'existait pas il y a

quinze ans, qui nous prend du temps et qui met, quelque part, une pression supplémentaire sur le conseiller », indique-t-il regrettant aussi que « les impératifs financiers » des chambres d'agriculture les obligent à rediriger « une partie de leur conseil non plus dans une logique de service public mais vers plus de prestations de services facturées ».

## Plus de réglementation et d'administration

L'évolution des pratiques agricoles vers la recherche d'une agriculture pas ou moins dépendante des traitements phytosanitaires lui a demandé de « se former de façon continue, d'être en veille constante » notamment sur les questions liées à la réglementation. « La démocratisation de la bio nous a permis de sortir du paradigme "un problème - une solution phyto", a remis l'agronomie au cœur de nos métiers, nous

## Une responsabilité plus forte

Face à une conjoncture économique plus « dure » et « incertaine », le conseiller agricole d'aujourd'hui se voit investi d'une responsabilité « plus forte dans l'accompagnement aux stratégies d'entreprise », d'après Philippe Chrétien, conseiller d'entreprise à la chambre d'agriculture de l'Ain. « Lorsque j'ai commencé ma carrière il y a trente ans, il y avait de l'espoir dans la croissance. Un agriculteur pouvait prendre

une mauvaise direction, s'en apercevoir et revendre sa ferme sans que cela ne représente un trop gros risque financier pour lui et sa famille. Aujourd'hui, la prise de risque ne trahit pas, on voit des gens commettre des erreurs de choix techniques, engager des montants colossaux, aller droit dans le mur et s'effondrer... Une mauvaise stratégie d'entreprise peut leur être fatale », estime-t-il. Sans vouloir dresser un tableau « trop noir », aujourd'hui plus forte à faire prendre conscience aux agriculteurs dans quoi ils s'engagent, à leur dire qu'aujourd'hui il n'y a pas de deuxième chance. En tant que conseiller, on accompagne parfois des gens à faire le deuil de leur projet, c'est dur mais nécessaire. Cette conjoncture nous a forcés à aiguïser notre regard critique, à déceler des situations à risque en développant sans doute une sensibilité que nous n'avions pas il y a vingt ans de cela », souligne-t-il.

## L'apparition de groupes d'échanges WhatsApp

Reflet d'une société qui cherche à découvrir des moyens de communication plus réactifs, le milieu agricole évolue avec son temps. Frédéric Moigny, conseiller spécialisé en agronomie à la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, utilise deux groupes WhatsApp pour garder le lien avec les agriculteurs du Geda du Buron et des Maringues. « Nous les avons lancés peu avant le premier confinement. Preuve que ce moyen de communication est efficace et durable, ces deux groupes continuent d'exister. En tant qu'animateur, je les alerte sur des sujets à caractère urgent. Cette réactivité a fait évoluer nos métiers de conseiller, a permis de tisser des liens encore plus forts entre

les agriculteurs. Le tout, c'est de savoir couper et ne pas se laisser noyer par les messages qui peuvent arriver en soirée ou durant le week-end », alerte-t-il.

## Des enjeux climatiques et sociétaux de taille

Les aléas climatiques les obligent aussi à s'adapter. « On apprend à complètement revoir notre conseil, à ajuster nos itinéraires avec d'énormes précautions. Aujourd'hui, on ne sait pas, au moment où on met en place une culture, ce qu'il va se passer. C'est angoissant pour les agriculteurs mais pour nous aussi qui les accompagnons. Il y a trente ans, on ne se posait pas ce genre de questions », ajoute Frédéric Moigny. En parallèle, la demande des consommateurs amène les collectivités à s'intéresser à la question de l'alimentation, au consommateur local sur leurs territoires. « Il y a quelques années, la question du foncier occupait une place centrale dans les combats politiques des élus ruraux, aujourd'hui on se rend bien compte que les curseurs ont bougé, que d'autres sujets prennent les devants... », explique Christelle Chesney, conseillère chargée de territoire à la chambre Savoie Mont-Blanc. « PAT, HVE, labels multiples et variés : il a fallu monter en compétence sur de nombreuses nouvelles thématiques », ajoute l'animatrice du comité des agriculteurs du Genevois, du groupe Arve Faucigny agriculture et du groupe local de développement (GVA) de la vallée verte. Et d'ajouter : « Quand on fait du développement et de l'animation de projets, on reste avant tout généraliste. Aujourd'hui plus qu'hier, la curiosité et le travail en réseau sont primordiaux pour pratiquer notre métier de conseiller ». ■

Alison Petotier



TÉMOIGNAGE / Du côté des agriculteurs, les besoins de conseils ont grandement évolué lors des dernières décennies. Aujourd'hui, leurs attentes en la matière sont de plus en plus poussées.

“ Le niveau de conseil que l'on demande n'est plus le même ”

Ancien conseiller agricole au sein de Jeunes agriculteurs (JA) puis de la FDSEA du Rhône, Romain Longefay est aujourd'hui agriculteur au Gaec Grains d'Ozon en grandes cultures. Le céréaliériste constate que le métier de conseiller agricole a beaucoup changé depuis la période où il l'exerçait. « Les demandes d'accompagnement que l'on recevait il y a 20 ans étaient plutôt simples. S'il y avait un litige par exemple on faisait un recours classique qu'on envoyait par courrier à la direction départementale de l'agriculture qui pouvait trancher. Quand j'ai arrêté en 2019, les directions départementales n'avaient plus ce poids, les procédures étaient devenues plus complexes, à des échelons régionaux ou nationaux, ce qui nécessitait plus d'expérience », constate Romain Longefay.

## Les besoins en conseil ont évolué

Cette complexification se ressent dans le niveau de formation des accompagnants agricoles. « Personnellement, je suis titulaire d'un BTS, il n'y en a plus aujourd'hui dans les métiers du conseil agricole : les professionnels ont généralement des formations de niveau ingénieur. Sans doute aussi du fait que le niveau d'études des agriculteurs a augmenté. Aujourd'hui, ils ont souvent un bac plus deux, voire quatre ou cinq, donc leurs besoins en conseils ont aussi évolué ». Associé au Gaec Grains d'Ozon depuis 2019 qui produit principalement des céréales en agriculture biologique - dont une partie est transformée en pâtes alimentaires et en farine sur l'exploitation



Romain Longefay, agriculteur au Gaec Grain d'Ozon à Saint-Symphorien-d'Ozon (Rhône).

- Romain Longefay constate une complexification des besoins d'accompagnement. « Le niveau de conseil que l'on demande n'est plus du tout le même qu'il y a 20 ans. Par exemple, nous avons sur notre exploitation une obligation de mettre des couverts végétaux en hiver. Entre les dates auxquelles nous devons planter, celles où on peut les retirer, ce qu'on doit mettre selon le type de sol, la culture qu'il y avait avant... c'est vraiment très technique. » L'évolution des normes agricoles entraîne donc une demande grandissante en matière de conseil, avec des besoins bien spécifiques.

## Du conseil commun au cas par cas

« J'ai fait du conseil sur la Pac dans les années 2000. On voyait 30 personnes dans la journée et on donnait à peu près les mêmes conseils car les dossiers et les règles qui s'appliquaient étaient similaires. Aujourd'hui, chaque exploitation a un niveau d'exigence en matière réglementaire qui est important, et le conseil doit s'appliquer au cas par cas », constate Romain Longefay. En bio comme en conventionnel, les filières se sont complexifiées, et les agriculteurs attendent aujourd'hui des réponses précises à leurs besoins de plus en plus spécifiques. Pour Romain Longefay, cette précision accrue dans les besoins en conseil s'explique aussi par la monétisation du conseil, qui s'est généralisée dans les années 2010. « Aujourd'hui, la plupart des conseils sont payants, soit par des abonnements à un service à l'heure si vous demandez à un technicien d'intervenir sur votre exploitation. De fait, les attentes ne sont pas les mêmes : quand on vous fait une facture à la fin, le niveau d'exigence augmente », constate-t-il. Une autre évolution notable dans le conseil agricole est la présence accrue du numérique dans le quotidien. « Il y a maintenant un besoin d'immédiateté dans le conseil qui n'existait pas avant. Aujourd'hui, dans la mesure où tout le monde a un mail et un téléphone portable, les délais de réponse attendus ne sont plus les mêmes, mais ce n'est pas spécifique au monde agricole », conclut Romain Longefay. ■

Zoé Beste

## ENSEIGNEMENT /

## Quelle formation pour les conseillers agricoles de demain ?

Le métier de conseillère en agriculture, Lucie Vallet l'a en tête depuis plusieurs années. Titulaire d'un bac S spécialité SVT, la jeune femme s'est inscrite en 2018 à l'Isara, l'école d'ingénieurs agronomes basée à Lyon. « Je suis arrivée avec l'idée de travailler avec le vivant. Mais mon intérêt pour le métier de conseillère s'est surtout renforcé lors de mes stages en caprins en première et deuxième année. C'est à ce moment-là que j'ai décidé de devenir conseillère en élevage », raconte-t-elle. Se former via le stage en entreprise, une nécessité pour tous les étudiants qui, comme Lucie, souhaitent devenir conseiller en élevage. Car dans le tronc commun des cursus en écoles d'ingénieurs agronomes, la formation au métier se révèle encore très limitée. « Dans le parcours de formation, il n'y a pas grand-chose en matière d'animation, de soft skills, tout ce dont on a besoin pour être conseiller en agriculture. Mis à part des cours de sociologie, ma formation à ce métier s'est faite essentiellement par la pratique », souligne Édith Bruveau, ancienne de l'Isara et aujourd'hui conseillère à la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes.

## Un métier en recherche d'attractivité

« Si les écoles d'ingénieurs agronomes ne consacrent pas de formations spécifiques au métier de conseiller agricole, c'est parce que l'intérêt des élèves se révèle en réalité assez faible. Sur l'ensemble des promotions, la proportion de ceux qui se destinent à ce métier est limitée », regrette Hélène Brives, enseignante-chercheuse en sociologie à l'Isara. « Pour beaucoup d'étudiants, les conseillers, ce ne sont que des vendeurs de produits phytosanitaires. Ils ont du mal à se projeter dans une dimension de conseil comme ils peuvent le faire par exemple pour les questions agroécologiques », ajoute-t-elle. Ainsi à l'Isara, comme dans la plupart des écoles d'ingénieurs agronomes en France, la formation au métier de conseiller en agriculture se limite pour les premières années à des modules ponctuels sur la nutrition animale ou le management d'équipe. Pour ceux qui se destinent véritablement à ce métier, il faut attendre la quatrième année pour se spécialiser dans un cursus plus en lien avec le conseil en agriculture. C'est le cas de Lucie, qui a opté pour un parcours élevage santé et environnement. Depuis plusieurs années, Hélène Brives anime un module optionnel conseil et exploitations agricoles pour les étudiants de quatrième année. Elle raconte : « C'est un module découverte dans lequel on fait intervenir de nombreux professionnels. Nous collaborons aussi avec la FRCuma ou le CerFrance qui proposent à nos étudiants de réaliser pour eux des mini-études. C'est un bon moyen pour comprendre la réalité du métier de conseiller agricole ». Con vaincue de son choix, l'étudiante Lucie Vallet résume les choses ainsi : « Le mieux à faire pour devenir conseiller agricole est de s'orienter pour bien s'orienter au fil de son cursus. Et surtout, profiter des stages pour emmagasiner de l'expérience ! » ■

Pierre Garcia

INTERVIEW / Le métier des conseillers agricoles a indéniablement évolué au fil des années. Qu'ils soient spécialisés en conseil technique ou en charge de l'animation de projets collectifs, ils sont aujourd'hui, plus qu'hier, formés pour outiller les agriculteurs dans une relation « horizontale ». Objectif : les rendre acteurs, autonomes et pleinement impliqués dans leur profession. Détails avec Antoine Carret, délégué régional de Trame, association de développement agricole et rural.

## Nouvelles dynamiques dans le conseil grâce au numérique

Quelles évolutions remarquez-vous ces dernières années dans le métier de conseiller et technicien agricole ?

Antoine Carret : « C'est un métier qui est en constante évolution. Aujourd'hui, les conseillers agricoles investissent des sujets dont ils n'avaient pas connaissance ne serait-ce qu'il y a cinq ou six ans en arrière. Ces dernières années, on a beaucoup parlé des programmes alimentaires territoriaux (PAT), par exemple. C'est un sujet totalement nouveau sur lequel ils ont dû se former et se renseigner. De façon plus générale, les évolutions sociétales qui se répercutent directement dans les fermes leur demandent une veille constante d'informations. J'entends par là l'évolution des pratiques agricoles qui, avec l'arrivée de la bio mais aussi d'autres techniques alternatives, leur demande d'être régulièrement à la page. Ces nouveaux sujets sont venus apporter une nouvelle technicité pour certains, un défi qu'il a fallu relever pour accompagner au mieux les agriculteurs dans leur transition. »

Les outils numériques font partie du quotidien des agriculteurs. Ils servent aussi aux conseillers à amener une nouvelle méthodologie et organisation du travail au sein des collectifs agricoles...

A.C. : « Oui, absolument. Pour certains groupes d'agriculteurs, le numérique est vraiment venu structurer l'organisation du travail. Je constate, lors de formations Trame ou de réunions de collectifs agricoles auxquelles j'assiste, que WhatsApp est l'outil favori pour s'échanger rapidement des informations. De plus en plus de conseillers se servent de ces groupes pour impulser une vraie dynamique d'échanges, donner rendez-vous aux agriculteurs de manière beaucoup plus efficace. Ces derniers consultent de moins en moins leurs mails mais il suffit d'une petite alerte sur leur téléphone pour les solliciter rapidement. Certains groupes utilisent de manière très méthodique des calendriers partagés qui marchent très bien et qui leur servent de rappels. Dans ce nouveau contexte digital, les conseillers agricoles sont



Antoine Carret, délégué régional de Trame, association de développement agricole et rural.

parfois très sollicités, même une fois leur journée de travail terminée. C'est l'envers de la médaille de ces outils qui peuvent entraver parfois le droit à la déconnexion. »

Trame est à l'initiative d'une formation nommée « Boîte à outils de l'animateur ». En quoi consiste-t-elle ?

A.C. : « C'est une formation adaptée pour des conseillers qui interviennent pour animer des groupes, des collectifs en émergence, notamment dans le cadre de la transition agroécologique. Nous l'avons mise en place dans l'optique de rendre les agriculteurs acteurs de leurs projets. Cette évolution passe aussi par un changement de posture de la part des conseillers. Je m'explique : le conseiller ou technicien d'avant avait une relation que nous pourrions définir de verticale avec l'agriculteur. Aujourd'hui, leur relation a évolué, le conseiller n'est plus là pour apporter une recette phyto toute prête ou des calendriers de travaux agricoles à respecter sur l'année... Leur relation est donc au fil du temps devenue horizontale. Dans cette formation, je mise beaucoup sur la notion d'autonomie. Je ne leur donne aucun photocopié, ne prépare aucun power point, je les mets en situation sur des

cas pratico-pratiques. Cette démarche leur permet de reproduire ce schéma avec les agriculteurs, en leur apportant avant tout des outils malins et non pas en déversant des infos figées. C'est une manière de se débarrasser des vieilles méthodes et d'aller à l'essentiel de leur métier. »

## Quels atouts doit avoir un conseiller agricole aujourd'hui, selon vous ?

A.C. : « Je dirais qu'il doit avant tout faire preuve d'empathie. C'est à mon sens sa qualité première. Il est aussi le garant de la place et de la parole de chacun. C'est essentiel dans des collectifs agricoles type GIEE ou Geda où les fortes personnalités peuvent prendre le dessus sur les plus discrètes. Toute parole est bonne à prendre et peut faire évoluer les débats. De la bienveillance sans complaisance définit bien la vision que j'ai d'un bon conseiller agricole aujourd'hui. » ■

Propos recueillis par Alison Petotier